

De la Terre à l'Esprit



Prendre soin de soi et des autres



# Pompes Funèbres Les Templiers

Centre Commercial de La Villedieu

78990 Élancourt

Tél : 01 30 50 50 51

Email : [contact@pfmlestempliers.fr](mailto:contact@pfmlestempliers.fr)

Site Internet : <https://www.pfm-les-templiers.fr>

Habilitation : 20-78-0175

SIRET : 88485505700011

POMPES FUNEBRES - LES TEMPLIERS - Responsable légal : M Pierrick HAUTEKEETE - 1 AV PAUL CEZANNE 78990

ELANCOURT - RCS Versailles B 884 855 057 - SIRET 88485505700011 - TVA intra-communautaire FR36884855057 -

N°ORIAS 20006560

Devis n° DQS230036

Dossier n° DS00286225

Devis établi le 01/07/2023.

Votre conseiller :

Tél : 01 30 50 50 51

Mail : [contact@pfmlestempliers.fr](mailto:contact@pfmlestempliers.fr)

Lien de parenté avec le défunt : Agence de pompes funèbres

Compte client : 4110243636

## POMPES FUNÈBRES LES TEMPLIERS

Centre Commercial de La Villedieu

78990 Élancourt

Obsèques de ..... née le ..... à et décédée le ..... à l'âge de ..... ans , à .....

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<b>1. Préparation / organisation des obsèques</b>				
<b>Démarches et formalités</b> <i>Tarif valable pour des démarches locales. Des frais supplémentaires pourront être facturés en cas de démarches extérieures.</i> • Type : Locales	20%	215,00		
<b>Création de l'Espace Hommage</b> <i>Espace privé en ligne pour l'envoi du faire-part de décès, de partages des condoléances et des photos, déroulé des obsèques, etc.</i>	20%	0,00		
<b>Démarches administratives post-obsèques Tranquillité</b> <i>Rédaction et suivi des démarches administratives pendant 6 mois par un conseiller dédié et spécialisé (impression des documents et envoi postal)</i>	20%		0,00	
<b>Toilette mortuaire</b> • Type : Soins du visage	20%		80,00	
<b>2. Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu</b>				
<b>Livraison anticipée du cercueil (maison, hopital, Ehpad)</b>	20%	95,00		
<b>3. Cercueil et accessoires</b>				
<b>Cercueil LUSIGNAN</b> <i>Forme parisien, pin massif, 22mm. Équipé de poignées, bac biodégradable et plaque d'identité.</i>	20%	676,27		
<b>Capiton Acacias</b>	20%		60,65	
<b>5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>				

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<b>Transport de corps après mise en bière</b> • Départements : 78/91/92	10%	98,00		
<b>6. Cérémonie funéraire</b>				
<b>Véhicule funéraire, inclus chauffeur, porteur</b> • Type : Local	10%	450,00		
<b>Porteur(s)</b> • Nombre : 3 porteurs	20%	502,00		
<b>7. Inhumation / Exhumation</b>				
<b>Dépose et repose tombale</b>	20%	560,00		
<b>TOTAL TTC</b>		<b>2 596,27 €</b>	<b>140,65 €</b>	<b>0,00 €</b>

\* Articles obligatoires par la législation # Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
10%	498,18	49,82
20%	1 824,10	364,82

Total HT	2 322,28 €
TOTAL TVA	414,64 €
Total TTC	2 736,92 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

Je soussigné(e) **POMPES FUNÈBRES LES TEMPLIERS**

**Accepte le présent devis prévisionnel**

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 01/02/2023 à Élancourt

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»